



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

ECE/MP.PP/2008/L.2
27 mars 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

RÉUNION DES PARTIES À LA CONVENTION SUR
L'ACCÈS À L'INFORMATION, LA PARTICIPATION
DU PUBLIC AU PROCESSUS DÉCISIONNEL ET L'ACCÈS
À LA JUSTICE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Troisième réunion
Riga, 11-13 juin 2008
Point 12 de l'ordre du jour provisoire
Session extraordinaire consacrée au Protocole sur
les registres des rejets et transferts de polluants

**PROJET DE DÉCLARATION SUR LES REGISTRES DES REJETS
ET TRANSFERTS DE POLLUANTS**

Projet de déclaration établi par le Groupe de travail des Parties

Nous, Ministres et chefs de délégation des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) et Signataires de cet instrument, ainsi que Signataires du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, représentants d'autres États et d'organisations internationales, régionales et non gouvernementales, parlementaires et autres représentants de la société civile de l'ensemble de la région de la CEE et d'ailleurs, rassemblés à la troisième réunion des Parties à la Convention,

Rappelant la résolution adoptée à la réunion extraordinaire des Parties à la Convention tenue à Kiev, le 21 mai 2003, par les Signataires du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants,

Rappelant aussi le paragraphe 7 de la Déclaration d'Almaty adoptée à la deuxième réunion des Parties, le 27 mai 2005,

1. *Affirmons* l'importance du Protocole en tant qu'instrument majeur aux fins de la mise en œuvre de certaines des dispositions de la Convention relatives au rassemblement et à la diffusion d'informations sur l'environnement ainsi qu'à l'accès à ces informations;
2. *Réaffirmons* notre volonté de tout mettre en œuvre pour qu'il entre en vigueur rapidement;
3. *Rendons hommage* à cet égard à ceux qui ont déjà ratifié et appliqué le Protocole;
4. *Engageons* instamment les autres Signataires à faire de même au plus tôt, de préférence en 2008;
5. *Invitons* d'autres États, notamment les États hors CEE, à adhérer au Protocole;
6. *Nous félicitons* des progrès importants réalisés par le Groupe de travail des registres des rejets et transferts de polluants dans la préparation de la première session de la Réunion des Parties au Protocole;
7. *Aspirons* à tenir la première session de la Réunion des Parties au Protocole en 2009;
8. *Remercions* le Gouvernement [...] qui a offert d'accueillir la première session de la Réunion des Parties au Protocole.
